

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- |                                    |                       |
|------------------------------------|-----------------------|
| ▪ Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| ▪ Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| ▪ Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

## Déclaration de Maladie

N° W21-646326

95479



Mutuelle de Prévoyance  
& d'Actions Sociales  
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 13004

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

MEKKAOUI

JAOVAD

Date de naissance :

13/06/1980

Adresse :

El AIA Mohammedia.

Tél. :

Total des frais engagés :

1344,7

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Dr. ZOUHAIR KAWTAR

Professeur

Dermato - Venerologie

Dermato - Allergologie

Dermatologie Esthétique / Laser

Appt N° 208, 2ème Etage

452, Abdelmoumen Center, Angle Anouar-Abdelmoumen

Tél. : 05 22 86 53 73

Fax : 05 22 86 53 73

23/08/2009

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

MEKKAOUI JAOVAD

Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous le sceau de l'intention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration et déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Mohamed

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 24/09/2009

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

**RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes INP : 091028415
23/09/21	CS		300.DH	DR. ABDERAHMANE KANTAR Tél.: 05 22 67 08 20 - Fax: 05 22 67 08 20 - Email: dr.kantar@orange.fr

**EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la facture
PHARMACIE DR TAZI VILLE D'AVENUE N° 23 32 24 16 / INPE: 092040014	23-09-2021	1044,70

**ANALYSES - RADIOPHGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

**AUXILIAIRES MEDICAUX**

Cachet et signature du Particulier	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

**RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**  
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP :

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	G
25533412 00000000	21433552 00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

[Création, remont, adjonction]  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS** **VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DEBUT D'EXECUTION	
FIN D'EXECUTION	
COEFFICIENT DES TRAVAUX	
MONTANTS DES SOINS	
DATE DU DEVIS	
DATE DE L'EXECUTION	

Professeur ZOUHAIR Kawtar

Dermatologie -Vénérologie  
Dermato - Allergologie  
Dermatologie Esthétique  
Laser



الدكتورة زهير كوثر

إختصاصية في الأمراض  
المحلية و التناسلية الحساسية  
وعلم التجميل و الليزر

Casablanca, le :

23 SEP. 2021

Dr TAOUA DTKeKkaoui

578,00

101

Maphar  
Bd Alkima N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Curacne 20mg cap molle b30  
P.P.V : 289,00 DH  
6 118001 180721

Maphar  
Bd Alkima N° 6, Ql.  
Sidi Bernoussi, Casablanca  
Curacne 20mg cap molle b30  
P.P.V : 289,00 DH  
6 118001 180721

1 289,00 x 2

AS

8

304,40

201

PHARMACIE ORTHOPEDIE  
DU MAROCHEB  
M. TAZITI  
AVENUE DES FAR MOHAMMEDIA  
0523 322416 / INPE: 092040880

301

162,30

het

Biokera lotim

Mapam 3

Lardasak N°3

54,10 x 3

Dr. ZOUHAIR KAWTAR  
Dermatologue Vénérologue  
Dermato Allergologie  
Dermatologie Esthétique Laser  
452, Abdelmoumen Center, Angle Anoual-abdelmouen, Appt. N°208, 2ème étage au dessus de la frioste dorée  
Tél: 0522 86 22 20 - 0522 86 22 17 / GSM : 0661 50 63 99 / Fax : 0522 86 53 73  
E-mail : zouhair.Kawtar@gmail.com

0522 86 53 73 , عبد المؤمن ستر زاوية باب الماء شقة رقم 208 الطابق الثاني فوق بيوش دوري - الهاتف 0522 86 22 17 - 0522 86 22 20 - الفاكس 0661 50 63 99 - الفاكس 0522 86 53 73

452, Abdelmoumen Center, Angle Anoual-abdelmouen, Appt. N°208, 2ème étage au dessus de la frioste dorée

Tél: 0522 86 22 20 - 0522 86 22 17 / GSM : 0661 50 63 99 / Fax : 0522 86 53 73

البريد الإلكتروني : zouhair.Kawtar@gmail.com

g, 20 mg, 40 mg

Maphar  
Bd Alkimia N° 6, QI.  
Sidi Bernoussi, Casablanca

Curacne 10mg cap molle b30  
P.P.V : 152,20 DH



5 118001 180714

car elle contient des informations

en.

autres personnes. Il pourrait leur être nocif,

ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet

g, 20 mg, 40 mg

Maphar  
Bd Alkimia N° 6, QI.  
Sidi Bernoussi, Casablanca

Curacne 10mg cap molle b30  
P.P.V : 152,20 DH



5 118001 180714

car elle contient des informations

en.

autres personnes. Il pourrait leur être nocif,

ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet

## 1. QU'EST-CE QUE LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Suppléance lacrymale – code ATC : S01XA20

Ce médicament est préconisé pour soulager les symptômes d'irritation liés à la sécheresse oculaire (quand il existe une insuffisance de larmes).

## 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?

N'utilisez jamais LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active (chloryde de chlorure de calcium) ou à l'un des autres composants dans ce médicament, merci de consulter la rubrique 6.

**EN CAS DE DOUTE, IL EST I  
DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN  
OU DE VOTRE PHARMACIEN.**

causer, dans de très rares cas, des troubles de la vision en raison de l'accumulation de calcium pendant le traitement (nuage).

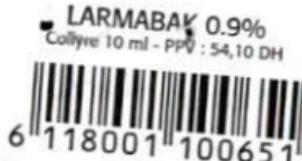
### Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## 5. COMMENT CONSERVER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?

vue et de la portée des



Distribué par COOPER PHARMA - Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

à médicament après la date indiquée sur l'emballage et le flacon après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

## 1. QU'EST-CE QUE LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Suppléance lacrymale – code ATC : S01XA20

Ce médicament est préconisé pour soulager les symptômes d'irritation liés à la sécheresse oculaire (quand il existe une insuffisance de larmes).

## 2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT D'UTILISER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?

N'utilisez jamais LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre :

- si vous êtes allergique (hypersensible) à la substance active (chloryde de chlorure de calcium) ou à l'un des autres composants dans ce médicament, merci de consulter la rubrique 6.

**EN CAS DE DOUTE, IL EST I  
DE DEMANDER L'AVIS DE VOTRE MEDECIN  
OU DE VOTRE PHARMACIEN.**

causer, dans de très rares cas, des troubles de la vision en raison de l'accumulation de calcium pendant le traitement (nuage).

### Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration.

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

## 5. COMMENT CONSERVER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?

vue et de la portée des



Distribué par COOPER PHARMA - Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

à médicament après la date indiquée sur l'emballage et le flacon après EXP. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

# Larmabak 0,9 POUR CENT,

## Collyre

### Chlorure de sodium

Veuillez lire attentivement cette notice avant d'utiliser. Contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours utiliser ce médicament en suivant les informations fournies dans cette notice ou par votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la lire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

**LARMABAK 0,9%**  
Collyre 10 ml - PPV : 54,10 DH



6 118001 100651

Distribué par COOPER PHARMA - 41, rue Mohamed Diouri,  
Casablanca - Pharmacien Responsable : Mme Amina DAOUDI

#### Que contient cette notice ?

1. QU'EST-CE QUE LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ET DANS QUEL CAS EST-IL UTILISÉ ?
2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAÎTRE AVANT D'UTILISER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?
3. COMMENT UTILISER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?
4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?
5. COMMENT CONSERVER LARMABAK 0,9 POUR CENT, collyre ?
6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS.

#### Fréquence d'administration

Repartir les instillations au cours de la journée, en fonction des besoins. En moyenne, 3 à 4 instillations par jour et jusqu'à 8, si nécessaire.

#### 4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

- Possibilité de légères irritations oculaires. Si vous souffrez de dommages sévères de la cornée (couche transparente située à l'avant de l'oeil) les phosphates peuvent